ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

Vivre ensemble / La communication qui nous unit

Nous sommes heureux de t'accueillir à l'école des Bourlingueurs pour l'année scolaire 2023-2024. Cette année sera remplie d'opportunités pour toi de découvrir de nouvelles choses, d'acquérir de nouvelles compétences et de t'épanouir en tant qu'aventurier.

Nous sommes fiers d'avoir des élèves comme toi, qui sont curieux, engagés et motivés. Nous savons que tu as beaucoup à offrir et que tu seras une source d'inspiration pour tes camarades de classe.

Nous sommes là pour t'aider à atteindre tes objectifs et à te soutenir tout au long de ton parcours scolaire. Nous te souhaitons une merveilleuse année scolaire à l'école des Bourlingueurs. Nous sommes impatients de voir tout ce que tu accompliras cette année.

Les directions, Mme Lina et Mme Isabelle

Toute l'équipe des Bourlingueurs

Horaire de l'école

Horaire	Description
7 h 45	Arrivée des autobus
7 h 55	Entrée des élèves
8 h 00 à 9h00	**1er cours**
9 h 00 à 10h00	**2e cours**
10 h 03 à 10 h 18	Récréation
10 h 22 à 11 h 22	**3e cours**
11 h 23	Sortie des élèves
11 h 29 à 12 h 44	Dîner
12 h 44	Entrée des élèves
12 h 48 à 13h48	**4e cours**
13 h 51 à 14 h 06	Recréation
14 h 10 à 15h10	**5e cours**
15 h 11	Sortie des élèves
15 h 19	Départ des autobus

ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

Vivre ensemble / La communication qui nous unit

RÈGLES

Absence, retard ou départ hâtif des élèves

Nous vous rappelons que la Loi sur l'instruction Publique oblige tout élève à fréquenter l'école. Nous comptons donc sur votre collaboration afin que votre enfant s'absente de l'école uniquement lors de maladies ou de rendez-vous essentiels.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez aviser l'école en utilisant le portail parent Mozaik ou en téléphonant au **514 380-8899** poste **4232** ou **4234** avant **7 h 50** ou **12 h 40**. Dans le cas où votre enfant serait absent et que le motif nous est inconnu, un message robotisé vous sera envoyé soit, par téléphone ou par texto, selon le choix que vous avez établi en début d'année. Afin d'assurer la sécurité de l'enfant, nous vous demandons d'y répondre rapidement.

Comment utiliser le portail parent Mozaik pour motiver l'absence de votre enfant :

Vous n'avez qu'à cliquer sur l'onglet absence, et faire un choix :

♦ ***Absence à motiver*** : pour motiver le jour même, cocher les périodes d'absence ainsi que le motif; au besoin vous pouvez aussi inscrire une remarque.

♦ ***Absence prévue*** : pour une date ultérieure, sélectionner la date prévue, le type d'absence ainsi que le motif; vous pouvez aussi inscrire une remarque au besoin.

♦ ***Historique des absences*** : pour visualiser les absences passées. Lorsque votre enfant est positif à la Covid, c'est à cet endroit que vous devez le déclarer. Le poste 4232 est disponible temporairement si vous souhaitez laisser un message.

Après **7 h 55**, l'élève est considéré en retard. Il doit se présenter au secrétariat dès son arrivée. S'il y a des retards, une communication écrite vous sera envoyée. S'il n'y a pas d'amélioration, une convocation lors d'une journée pédagogique est envisageable.

Si votre enfant doit partir avant la fin des classes, nous vous demandons d'aviser l'enseignant par le biais de l'agenda. Aucun élève ne sera autorisé à partir de l'école sans votre justification écrite et notre accompagnement.

Si une situation urgente et imprévue survient, veuillez vous assurer de communiquer avec le secrétariat de vive voix. Voici les options qui s'offrent à vous afin de nous rejoindre :

- secrétaire d'école au **514 380-8899** poste **4231**
- pour motiver l'absence de votre enfant, poste **4234**
- secrétaire à la réception au poste **4234**
- par courriel lesbourlingueurs@cssdgs.gouv.qc.ca
- technicienne du service de garde au poste **4235**
- éducatrice du service de garde au poste **4239**

Débarcadère

Les parents doivent utiliser, si nécessaire, le débarcadère du stationnement de l'école afin de déposer leur enfant de façon sécuritaire. L'école encourage grandement les déplacements actifs jusqu'à l'école pour le développement de saines habitudes de vie.

Matériel non scolaire

L'école ne peut être tenue responsable des objets perdus ou volés. Tout objet autre que le matériel scolaire doit être autorisé par l'enseignant ou un adulte de l'école. ***La façon à prioriser est l'identification du matériel, des vêtements et tout autre objet, pour éviter de les perdre.***

Affichage et publicité

Le Conseil d'établissement de l'école doit autoriser tout affichage ou distribution de documents destinés aux élèves, ainsi que toute contribution financière exigée aux parents.

Aliments à faible valeur nutritive et collation santé

Dans une perspective d'éducation à une saine alimentation, les parents sont invités à offrir à leur enfant une collation et un repas nutritifs. Ainsi, les aliments à faible valeur nutritive tels que bonbons, croustilles, sucreries et gommes à mâcher sont interdits (sauf lors de permissions spéciales autorisées par l'enseignant ou l'éducateur**). Afin d'éviter tout incident, il est important de tenir compte des allergies alimentaires au sein du groupe de l'enfant.**

Responsabilité civile, dommages corporels et matériels

Il importe que vos enfants soient protégés en cas d'accident, soit par vos assurances personnelles ou par un plan d'assurance scolaire qu'offrent, à peu de frais, diverses compagnies d'assurance.

Bien que plusieurs intervenants de l'école maîtrisent la base des premiers soins, il est possible que votre enfant soit transporté en ambulance en cas d'urgence. La facture découlant de ce service est au frais des parents.

Code de vie

Valeurs	Règles	Comportements attendus	Raison d'être
Respect De soi Des autres De l'environnement	Je suis ponctuel et assidu. Je suis responsable de ma propre sécurité et celle des autres. Je prends soin de mon hygiène, de ma tenue vestimentaire et de ma santé. Je respecte les adultes et les élèves par mes gestes et mes paroles. Je prends soin de mon matériel, celui des autres, celui de l'école et je garde les lieux propres. L'utilisation des téléphones cellulaires est interdite.	Je vais à l'école à tous les jours et j'arrive à l'heure prévue pour le début des classes. Je me comporte de façon sécuritaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Je joue à des jeux sécuritaires et appropriés. Je prends soin de moi, je mange sainement et je m'habille selon le code vestimentaire de mon école. Je m'adresse aux adultes de façon appropriée (ton de voix, langage soigné). Je règle mes conflits de façon pacifique (j'utilise les mots plutôt que la violence). Je remets le matériel utilisé dans un bon état. Je dispose de mes déchets aux endroit appropriés J'apporte le matériel nécessaire et permis à l'école.	La fréquentation scolaire est obligatoire. Je profite des apprentissages et j'évite de déranger la classe. Je crée un milieu sécuritaire et agréable. Je favorise une hygiène de vie équilibrée et j'apprends à avoir une image positive de moi. Je développe mon sentiment d'appartenance. Je développe des relations harmonieuses avec les autres. J'apprends à exprimer mes émotions avec calme et politesse. Je crée un environnement propre et agréable. J'évite la perte, le bris et le vol.
Engagement	Je m'engage activement et positivement dans mes apprentissages. Je m'engage à contribuer au climat général de mon école (circulation calme, chuchotement, rang).	Je fais le travail demandé dans les délais prévus et j'écoute les consignes de l'adulte. Je suis calme dans ma classe et dans mes déplacements.	J'apprends à me responsabiliser. J'apprends à bien faire mes tâches, mes devoirs et mon étude. J'apprends à donner le bon exemple.
Entraide	Je contribue au bien-être de mes pairs. Je favorise la coopération et le travail d'équipe. Je tends la main à la diversité à l'égard du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique et de la religion. 	J'aide et j'encourage les élèves en difficulté. J'accepte et je respecte les idées des autres. Je rends service à autrui et je m'implique aux activités scolaires. J'accepte de travailler en équipe et j'évite d'exclure des élèves. J'accepte les personnalités, les cultures et les goûts des autres.	Je développe mon estime de soi et mon empathie. Je crée des sentiments agréables chez mes pairs. Je développe mes compétences émotionnelles, relationnelles et sociales. Je facilite mes relations et je conserve la confiance de mes pairs.

Tenue vestimentaire

Je m'habille de façon appropriée selon la saison et je porte des vêtements qui respectent les valeurs de l'école :

- Je m'assure que mes sous-vêtements sont couverts;
- Je porte un chandail qui couvre le ventre;
- Je ne porte pas de vêtements à caractère violent, haineux ou sexuel;
- En éducation physique, je porte un chandail assez long pour être décent la tête en bas;
- J'enlève mon capuchon quand je suis dans l'école;
- Je ne porte pas de décolleté plongeant ou un dos dénudé;
- Je porte des chaussures propres à l'intérieur;
- Je porte des bottes en hiver;
- Je porte des jupes ou des shorts de longueur décente.

Afin d'éviter les blessures :

- Je dois porter des souliers ou des sandales pouvant s'attacher. Les sandales de plage sont interdites. Les bijoux, les boucles d'oreilles et les percings nuisibles sont interdits.

Le personnel de l'école peut intervenir en tout temps concernant une tenue qui semble inappropriée.

✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭

Code de vie

Tous les membres du personnel de l'école des Bourlingueurs ont à cœur que tu sois un(e) élève bienveillant(e) en respectant les règles de vie de l'école. Afin d'y parvenir, nous travaillerons tous ensemble et avec l'aide de tes parents à t'outiller en ce sens. Pour avoir un climat propice aux apprentissages, pour que la vie soit agréable dans l'école, au service de garde, sur la cour et dans les sorties éducatives, nous t'aiderons à développer les valeurs véhiculées dans notre école.

✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭✭

Activités éducatives se déroulant autour de l'école

J'autorise mon enfant à participer à des activités éducatives se déroulant autour de l'école (église, parc, aréna, etc.).

☐ Oui ☐ Non

✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯✯

Engagement de l'élève, du parent et de l'enseignant(e)

Je m'engage en tant que partenaire à participer activement :

À respecter le code de vie de l'école : ______________________________

Signature de l'élève

À soutenir et à aider mon enfant : ______________________________

Signature d'un parent

À soutenir et à aider mon élève : ______________________________

Signature de l'enseignant(e)

____

Signature de l'éducateur (trice)

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Québec

Code de conduite numérique
Primaire, 2e et 3e cycle

- J'utilise un langage respectueux et j'adopte un ton faisant preuve de civisme et de courtoisie.

- Je comprends que :
  - Le harcèlement sous toutes ses formes est **interdit** ;
  - La transmission ou l'accès à des contenus indécents ou pornographiques est **interdit**;
  - La transmission ou l'accès à des contenus à caractère raciste, haineux, injurieux, violent, diffamatoire, discriminatoire, etc. est **interdit**.

- Je prends soin du matériel que j'utilise.

- Je ne divulgue pas mes mots de passe et tout ce qui concerne ma vie privée.

- Je ne m'identifie pas et je ne fournis pas des renseignements personnels – les miens et ceux des autres. Je ne transmets pas de photos, de vidéos ou d'enregistrements audio.

- Je communique avec mon enseignant en utilisant l'environnement numérique d'apprentissage (courriel, Microsoft Teams, etc.) fourni par le Centre de services scolaire.

- Je respecte les droits d'auteur. Je dis d'où proviennent les textes, les photos, les images et la musique que j'utilise pour mes travaux.

- Je respecte les documents déposés dans un environnement collaboratif par un enseignant, un autre élève ou tout autre personne du Centre de services scolaire.
  - Je ne modifie/supprime/altère/approprie pas le contenu des documents collaboratifs.

- Je ne publie pas des renseignements personnels, des photos, des vidéos et des enregistrements audio sans avoir obtenu l'autorisation des personnes concernées.

- Je dois avoir l'autorisation pour utiliser un appareil électronique (ordinateur, téléphone, tablette, etc.) à l'école, que cet appareil m'appartienne ou non.

Attestation de prise de connaissance

Je,_____, reconnais avoir pris connaissance du présent code de conduite numérique et je reconnais l'importance de le respecter.

Signature de l'élève : _____

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Québec

RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ

PRIMAIRE – ANNÉE 2023-2024

Règles de conduite et mesures de sécurité que je dois respecter :	
1.	Je suis toujours à l'heure à mon arrêt (au moins 10 minutes à l'avance), car l'autobus n'attend pas après moi. Je ne joue pas dans la rue en attendant l'autobus. J'attends sur le trottoir ou l'accotement en respectant les autres et la propriété d'autrui.
2.	J'attends que l'autobus soit complètement immobilisé avant de monter à bord. Je montre ma carte d'identité (ou une pièce d'identité) au conducteur s'il me le demande. Je respecte les places assignées. Je m'assois rapidement sur une banquette sans bloquer l'allée et je reste assis adéquatement durant tout le trajet.
3.	Je garde ma musique pour moi et je parle à voix basse avec mon voisin. Je ne prends aucune photo ou vidéo.
4.	Je ne mange pas et je ne bois pas dans l'autobus. Cigarettes, cigarettes électroniques et drogues sont également interdites à bord de l'autobus.
5.	Je ne lance aucun objet à l'intérieur et à l'extérieur de l'autobus.
6.	Je garde l'autobus propre et en bon état et je ne touche à aucun mécanisme de l'autobus. Le vandalisme n'est pas toléré et les coûts occasionnés par les dommages causés seront facturés à mes parents. Je peux ouvrir la fenêtre de 10 cm avec la permission du conducteur et je garde les mains et la tête à l'intérieur du véhicule.
7.	Il est interdit de transporter/échanger/consommer toutes substances prohibées.
8	Les bâtons de hockey, de baseball, les raquettes, les luges, les instruments de musique ainsi que tout autre objet aux dimensions non conformes sont interdits.
9.	Je m'éloigne de l'autobus afin que le conducteur puisse bien me voir en tout temps. Si je dois traverser la rue devant l'autobus, je m'éloigne de l'autobus et j'attends le signal du conducteur.
10.	J'adopte un comportement et un langage respectueux avec mes camarades ainsi qu'avec le conducteur.
11.	Le conducteur de l'autobus veille au bien-être et à la sécurité. Je le respecte et me conforme à ses consignes. En cas d'accident ou de panne, j'écoute et je suis les instructions du conducteur et je collabore de mon mieux. Je ne mets pas ma vie et celle des autres en danger et je respecte les règles de base de sécurité.
12.	Je me rappelle que l'autobus est comme une extension de l'école et que je dois respecter le même code de vie.
13.	Arrivé à destination, j'attends que l'autobus soit complètement arrêté avant de quitter mon banc. Les autres élèves et moi descendons les uns après les autres.
14.	Je connais l'emplacement des sorties de secours.
15.	Je dois sans hésiter et rapidement informer mes parents, mon enseignante ou mon enseignant, ou mon conducteur d'autobus si d'autres élèves ou moi sommes victimes d'intimidation.

Aucun geste de violence ne sera toléré aux arrêts et à bord de l'autobus scolaire.

Tout comportement inapproprié entraînera une suspension immédiate du transport.

Nombre d'avis « mineur » Se déplace/Se lève Boit/Mange Bruit (tout son qui dérange les autres) Autre comportement mineur	Nombre de jours de suspension au droit du transport scolaire
1	Aucune suspension
2	Aucune suspension
3	1 jour
4	3 jours
5	5 jours
6	Indéterminée

Nombre d'avis « majeur » Physique Verbal Lance objets Consommation de produits prohibés Touche aux mécanismes de l'autobus / Destruction du matériel Autre comportement majeur	Nombre de jours de suspension au droit du transport scolaire
1	5 jours
2 et plus	A déterminer

Places disponibles : Les places disponibles sont un accommodement accordé selon la disponibilité des places restantes dans l'autobus. Le service du transport ne procédera à aucune modification de parcours ni à aucun ajout d'arrêt et/ou de place pour accommoder ces demandes. Les places disponibles peuvent être retirées en tout temps pour diverses raisons telles que l'arrivée de nouveaux élèves en droit de transport, la modification d'un trajet ou le mauvais comportement à bord de l'autobus scolaire.

Je confirme avoir pris connaissance des règlements du transport. Je comprends que pour ma sécurité, celle de mes compagnons et celle de mon conducteur, je suis dans le devoir de respecter ces règlements dans leur intégralité.

Signature : _____ **Signature :** _____

Élève Parent ou tuteur

Tout élève doit respecter les règles de conduite et mesures de sécurité disponibles sur le site Internet de la CSSDGS dans l'onglet *Transport scolaire*. Les mesures disciplinaires sont applicables aux arrêts, à bord de l'autobus et au débarcadère. Nous vous invitons à en prendre connaissance et vous souhaitons une excellente année scolaire!

Pour plus d'information sur le transport scolaire, consultez le www.cssdgs.gouv.qc.ca/transport-scolaire
Vous pouvez nous contacter par téléphone au 514-380-8347 ou par courriel transport@cssdgs.gouv.qc.ca

ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

NOS PRIORITÉS

1. Promouvoir l'inclusion et l'acceptation des différences
2. Poursuivre l'uniformisation des pratiques d'intervention chez tous les intervenants de l'école Des Bourlingueurs

RECONNAÎTRE L'INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (Loi sur l'instruction publique, 2012)

4 CRITÈRES POUR IDENTIFIER S'IL EST QUESTION D'INTIMIDATION :

Une **inégalité des pouvoirs**;

L'intention de faire du tort;

Des sentiments de **détresse** de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;

La **répétition**, la **persistance** de paroles et de gestes agressifs

UN CONFLIT

→ Un conflit émerge lorsqu'un différend surgit entre élèves.
→ Un conflit peut entraîner des gestes de violences isolés.
→ Dans un conflit, il n'y a pas de rapport de force.
→ Dans un conflit, il n'y a aucune victime (même si l'un ou l'autre élève peut se sentir perdant).
→ Dans un conflit, les personnes se sentent libres de donner leur version des faits. La situation se règle par la négociation ou la médiation.
→ Le conflit peut se poursuivre dans le temps s'il n'est pas réglé.
→ Une bagarre, une insulte ou une menace isolée ne constituent pas nécessairement des actes d'intimidation, mais il s'agit plutôt de gestes violents et répréhensibles sur lesquels il faut INTERVENIR de manière importante également.

L'école des Bourlingueurs interviendra pour contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, un handicap ou une caractéristique physique ou tout autre motif, et il est en de même pour tout acte de violence à caractère sexuel.

QUELQUES MESURES PRÉVENTIVES

- ✓ Ateliers pour apprendre à mieux gérer ses émotions et promotion d'une santé mentale saine (participation au programme *Hors-Piste*).
- ✓ Accompagnement à la résolution de conflits.
- ✓ Programme de sensibilisation animé par les policiers-préventionnistes.
- ✓ Activités qui favorisent le sentiment d'appartenance ainsi qu'un climat scolaire sain, bienveillant et sécuritaire (vendredis rigolos, récréations guidées et animées, conseil étudiants, conseils de coopérations pour les élèves de 3e cycle, fêtes estivales)
- ✓ Restructuration des postes de surveillances aux récréations et ajout de zones de jeux définies (lignage de la cour d'école, achat de matériel), utilisation de bretelles de surveillance pour les adultes.
- ✓ Brigade aux récréations par des élèves du 3e cycle (animations de jeux, aide à la résolution de conflits)
- ✓ Code de vie de l'école et diffusion des règles de conduite et des mesures de sécurité.
- ✓ Ajout d'affiches de sensibilisation à l'intimidation à divers endroits stratégiques dans l'école (collaboration de l'organisme ESPACE Châteauguay)
- ✓ Participation aux activités annuelles pour prévenir la violence et de l'intimidation.
- ✓ Tournée des classes pour informer les élèves de la possibilité de signaler des cas de violence et d'intimidation en toute confidentialité.

Des **sanctions disciplinaires** déterminées au regard d'acte d'intimidation ou de violence **seront appliquées.**

La direction ou l'intervenant **verra à ce que les mesures mises en place pour soutenir soient appliquées et respectées** et à les modifier si elles ne sont pas efficaces.

Un suivi aux parents sera donné pour les informer de la situation et voir comment ils s'organisent avec le support offert.

CONFIDENTIEL

POUR DÉNONCER UNE SITUATION

→ En personne : **en parler à un adulte** (t.e.s., psychoéducateur, tuteur, direction, etc.).

→ Par téléphone : **514 380-8899 p. 4231** (demander de parler à une t.e.s).

RESSOURCES

SERVICE 24H/7JOURS – GRATUIT – CONFIDENTIEL

Ligne Parents : 1-800-361-5085/ ligneparents.com

Tel Jeunes : 1-800-262-2266 / teljeune.com

Guide : Mon pouvoir contre l'intimidation et la violence comme PARENTS

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Québec

Calendrier scolaire 2023-2024

École des Bourlingueurs

Vivre ensemble / La communication qui nous unit

Juillet 2023

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août 2023

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31 [1]		

Septembre 2023

D	L	M	M	J	V	S
					1 [2]	2
3	4	5 [3]	6 [4]	7 [5]	8 [1]	9
10	11 [2]	12 [3]	13 [4]	14 [5]	15 [1]	16
17	18 [2]	19 [3]	20 [4]	21 [5]	22	23
24	25 [1]	26 [2]	27 [3]	28 [4]	29 [5]	30

Octobre 2023

D	L	M	M	J	V	S
1	2 [1]	3 [2]	4 [3]	5 [4]	6 [5]	7
8	9	10 [1]	11 [2]	12 [3]	13 [4]	14
15	16 [5]	17 [1]	18 [2]	19 [3]	20 [4]	21
22	23 [5]	24 [1]	25 [2]	26 [3]	27 [4]	28
29	30 [5]	31 [1]				

Novembre 2023

D	L	M	M	J	V	S
			1 [2]	2 [3]	3 [4]	4
5	6 [5]	7 [1]	8 [2]	9 [3]	10	11
12	13 [4]	14 [5]	15 [1]	16 [2]	17	18
19	20 [3]	21 [4]	22 [5]	23 [1]	24 [2]	25
26	27 [3]	28 [4]	29 [5]	30 [1]		

Décembre 2023

D	L	M	M	J	V	S
					1 [2]	2
3	4 [3]	5 [4]	6 [5]	7 [1]	8 [2]	9
10	11 [3]	12 [4]	13 [5]	14 [1]	15 [2]	16
17	18 [3]	19 [4]	20 [5]	21 [1]	22 [2]	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Janvier 2024

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9 [3]	10 [4]	11 [5]	12 [1]	13
14	15 [2]	16 [3]	17 [4]	18 [5]	19 [1]	20
21	22 [2]	23 [3]	24 [4]	25 [5]	26 [1]	27
28	29 [2]	30 [3]	31 [4]			

Février 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1 [5]	2 [1]	3
4	5 [2]	6 [3]	7 [4]	8 [5]	9	10
11	12 [1]	13 [2]	14 [3]	15 [4]	16 [5]	17
18	19 [1]	20 [2]	21 [3]	22 [4]	23 [5]	24
25	26 [1]	27 [2]	28 [3]	29 [4]		

Mars 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1 [5]	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11 [1]	12 [2]	13 [3]	14 [4]	15	16
17	18 [5]	19 [1]	20 [2]	21 [3]	22 [4]	23
24	25 [5]	26 [1]	27 [2]	28 [3]	29	30
31						

Avril 2024

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 [4]	3 [5]	4 [1]	5 [2]	6
7	8 [3]	9 [4]	10 [5]	11 [1]	12 [2]	13
14	15 [3]	16 [4]	17 [5]	18 [1]	19 [2]	20
21	22 [3]	23 [4]	24 [5]	25 [1]	26 [2]	27
28	29 [2]	30 [3]				

Mai 2024

D	L	M	M	J	V	S
			1 [4]	2 [5]	3 [1]	4
5	6 [2]	7 [3]	8 [4]	9 [5]	10	11
12	13 [1]	14 [2]	15 [3]	16 [4]	17 [5]	18
19	20	21 [1]	22 [2]	23 [3]	24 [4]	25
26	27 [5]	28 [1]	29 [2]	30 [3]	31 [4]	

Juin 2024

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3 [5]	4 [1]	5 [2]	6 [3]	7 [1]	8
9	10 [4]	11 [5]	12 [1]	13 [2]	14 [3]	15
16	17 [4]	18 [5]	19 [1]	20 [2]	21 [3]	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Sommaire

Journées de classes	180	Premier jour de classe:	31 août 2023
Journées pédagogiques fixes	13	Dernier jour de classe:	21 juin 2024
Journées pédagogiques à contenu déterminé par les enseignants	2		
Congés	17	Journée pédagogique bassin	11 décembre 2023
Semaine de relâche	5	Journées pédagogiques école	23 février et 14 juin
Journées pédagogiques conditionnelles	2		